

Index Egalité Hommes / Femmes

La note globale obtenue au titre de l'exercice 2025 est de 94 / 100.

Détail des indicateurs :

Ind.1 : Ecart de rémunération = 39 / 40

Ind.2 : Ecart d'augmentations individuelles = 35 / 35

Ind.3 : Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité = 15 / 15

Ind.4 : Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations = 5 / 10